

Tarifs 2026-2027 Ecole primaire



Composition des tarifs :

	année
(1) Contribution des familles	336,00 € : sert à couvrir la partie du fonctionnement de l'école que l'Etat ne couvre pas, à assumer le coût des investissements et des équipements pédagogiques et à faire vivre le caractère catholique de notre école et les frais parascolaires
(2) Demi-pension 4 repas	878,00 € Le coût du repas ne comprend pas uniquement la nourriture, qui ne représente que 30 % du coût global. Il inclut également les charges de personnels, l'équipement (fours, chambres froides, etc...), l'énergie, et les bâtiments.
Garderie matin	gratuite
(3) Garderie soir 17h00-19h00	202,00 €
(4) Etude du soir	214,00 €

TARIFS HORS COTISATIONS FACULTATIVES :

Association des parents d'élèves
Assurance scolaire

Conditions spécifiques

- a- Le statut est choisi à l'inscription, normalement pour toute l'année scolaire.
- b- Le changement de statut ne peut avoir lieu que pour des raisons importantes du 1er septembre au 15 avril.
La demande **motivée** doit être formulée par écrit au Chef d'établissement avant le 15 du mois précédent.
- c- Tout mois commencé est à régler en totalité.

	Primaire
repas à l'unité	6,50 €
étude occasionnelle	2,81 €
garderie occasionnelle	2,66 €

La carte de self doit être chargée avant la prise des repas par carte bleue sur ECOLE DIRECTE ou à l'accueil de l'établissement en chèque ou en espèces.(solde non remboursable si le montant est inférieur au tarif d'un repas lors du départ de l'établissement)
PAI alimentaire : se rapprocher du Chef d'établissement

Montant des règlements mensuels

	les paiements par chèque sont à effectuer le 1er de chaque mois (sauf septembre pour le 25)									
	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin
externat (1)	34,00 €	34,00 €	34,00 €	34,00 €	34,00 €	34,00 €	34,00 €	34,00 €	34,00 €	30,00 €
Demi pension sans garderie ni étude soir (1)+(2)	122,00 €	122,00 €	122,00 €	122,00 €	122,00 €	122,00 €	122,00 €	122,00 €	122,00 €	116,00 €
Demi pension avec garderie soir (1)+(2)+(3)	142,00 €	142,00 €	142,00 €	142,00 €	142,00 €	142,00 €	142,00 €	142,00 €	142,00 €	138,00 €
Demi-pension avec étude du soir (1)+(2)+(4)	143,00 €	143,00 €	143,00 €	143,00 €	143,00 €	143,00 €	143,00 €	143,00 €	143,00 €	141,00 €

REMARQUES

- 1- Demi-pension : - Il est tout à fait possible d'être demi-pensionnaire en ne restant que 2 jours fixes par semaine (ex.: lundi et jeudi). Le forfait est alors divisé par 2.
- Le calcul du forfait demi-pension prend déjà en compte les absences individuelles et les absences pour les classes transplantées.
- 2- Etude : même principe que la remarque 1.
- 3- Garderie : même principe que la remarque 1.
- 4- Du matériel, des outils pédagogiques, des documents de pastorale... propres à l'élève (fichier personnel de mathématiques, etc...) peuvent éventuellement s'ajouter.

Notes :

- En cas de difficulté financière, n'hésitez pas à en faire part au chef d'établissement.
- Si des retards de règlements devaient survenir, merci de contacter la comptabilité le plus tôt possible !